

# FACTURE ÉLECTRONIQUE : LES GRANDES ÉTAPES ?

## LA RÉVOLUTION DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE ARRIVE !

Voici ce que vous devez savoir pour être prêt.

 AURYS

# LES GRANDES ÉCHÉANCES

## 1er septembre 2026 : Réception des factures

- Vous commencerez à recevoir les factures de vos grands fournisseurs (EDF, Orange, OVH...) via une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP).
- Choisissez votre PDP avant cette date avec l'aide de nos équipes.

## 1er septembre 2027 : Émission et déclaration

- Vous devrez émettre vos factures électroniques pour tous vos clients assujettis à la TVA en France.
- Vous serez tenu de déclarer toutes vos transactions non B to B à l'Administration fiscale.

# CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS

## 📄 Émission de factures

- Utilisez l'un des 3 formats obligatoires : Factur-X, UBL, ou CII.
- Assurez-vous d'inclure toutes les données obligatoires.
- Transmettez vos factures via votre PDP à celle de votre client.

## 💰 Suivi et encaissement

- Suivez le traitement de vos factures en temps réel grâce aux statuts sur votre PDP.
- Pour les prestations de services, le statut "encaissée" vous permettra de ne payer la TVA qu'après encaissement.

AURYS



# COMMENT SE PRÉPARER ?

1. Faites un diagnostic de vos besoins en matière de facturation électronique.
2. Choisissez une PDP adaptée à votre entreprise avant septembre 2026.
3. Assurez-vous que vos logiciels de facturation sont compatibles avec les nouveaux formats.
4. Formez votre équipe aux nouvelles procédures.

# POUR CONCLURE

**N'oubliez pas** : notre cabinet est là pour vous guider dans cette transition. N'hésitez pas à nous solliciter pour vérifier la compatibilité de vos solutions numériques et optimiser votre passage à la facturation électronique.

Ensemble, préparons-nous à cette évolution majeure qui simplifiera vos processus et améliorera votre gestion financière !

 AURYS

# ENSEMBLE, FAISONS DE CETTE OBLIGATION UNE OPPORTUNITÉ POUR OPTIMISER VOS PROCESSUS ET GAGNER EN EFFICACITÉ

Contactez nos experts pour plus d'informations à ce  
sujet.

Le Comité Expertise du Groupe AURYS  
[comite.expertise@aurys.fr](mailto:comite.expertise@aurys.fr)  
04 78 47 86 66

